

« VIVRE SANS DOMICILE À SAINT-ÉTIENNE »

Quand accueillants et accueillis font une démarche commune

En octobre 1993, cinq travailleurs sociaux observaient une augmentation du nombre de personnes sans domicile à Saint-Etienne et ceci malgré la présence d'associations offrant des places d'accueil. Ils décidèrent alors d'élaborer un projet impliquant le public concerné et permettant de produire une meilleure connaissance de ces personnes et de leurs besoins afin d'augmenter l'efficacité de l'aide proposée, et mettre en place un réseau entre les structures d'accueil qui manquaient de cohérence.

En octobre 1994, le projet est présenté à la DDASS et la recherche-action démarre en juin 1995. La première démarche du chargé de mission, Louis Russo, est d'aller régulièrement à la rencontre de ces personnes là où elles sont. Il monte ensuite un comité technique (regroupant une vingtaine de structures volontaires) dont les rencontres régulières ont d'abord permis une meilleure connaissance mutuelle et une coopération plus grande entre structures, entre professionnels et bénévoles. *« On était là pour partager nos difficultés et pour trouver ensemble une solution. Cela a été pour moi une porte de secours... je me suis senti moins seul et soutenu »* témoigne le directeur de l'asile de nuit.

Parallèlement, une douzaine de personnes sans domicile participent à un groupe de parole parce qu'elles font confiance à Louis Russo et ont *« l'impression que peut-être, pour une fois, on va se rendre utile et servir à quelque chose »* comme le dit Gérard. Ces deux groupes abordent les mêmes sujets et s'enrichissent mutuellement par l'intermédiaire de L. Russo. Puis en 1997, ils fusionnent. Le rôle de médiation, de L. Russo, est alors important car il permet de transformer les représentations parfois négatives des groupes présents (stigmatisation des SDF, mauvaise image des centres d'accueil) et d'atténuer les conflits. Comme le remarque Gérard : *« Des personnes avaient leur idée du SDF, mais à partir du moment où on colle une étiquette sur un groupe, ça ne marche pas, parce qu'ils ne sont pas tous pareils »*. Le groupe de parole a souhaité apporter sa contribution à la réflexion collective en réalisant lui-même, auprès d'une centaine de personnes sans domicile, une étude sur les repas proposés par les structures. Il en est ressorti deux problèmes majeurs : les horaires des repas ne convenaient pas toujours, et la qualité de l'accueil était jugée plutôt mauvaise. *« Aujourd'hui, on se rend compte qu'il n'y a pas de changements... on sent*

qu'ils sont conscients du problème à quelques petites bricoles : par exemple, leur tendance à vouloir savoir pourquoi les gens venaient là a complètement disparu. On leur a dit : quand on vient dans une association pour prendre un repas, on vient pas pour se mettre à poil, à la limite on se passerait plutôt de manger ».

Passer de la réflexion à l'action est difficile.

Après avoir passé le stade de la connaissance mutuelle, les deux groupes ont souhaité aller plus loin en essayant de comprendre les mécanismes d'exclusion. Les questions du logement, de la santé et de l'insertion par l'économique ont été travaillées par trois groupes différents. Pour Gérard, *« On a toujours eu le souci de mettre en face les besoins existants et de trouver des solutions. On est toujours parti des besoins exprimés par les personnes »*.

Deux projets ont été avancés : tout d'abord, à partir des constats faits sur l'accès aux soins, le groupe santé a bâti un projet de création d'une structure de lits de repos afin que les personnes malades puissent se reposer et accéder à des soins. Par ailleurs l'asile de nuit avait réalisé un premier dépliant recensant les structures d'accueil, leurs horaires d'ouverture et modes de fonctionnement. La DASS a demandé au comité technique de l'améliorer et L. Russo a confié cette tâche à deux membres du groupe de parole qui ont choisi de construire ce livret pratique en *« se posant les questions essentielles qu'on a dans la journée : où dormir, manger, s'habiller, ouvrir un dossier RMI »*. Mais ces deux projets présentés à la DDASS n'ont pas abouti (1) ce qui explique certainement le désengagement et la baisse de motivation des différents acteurs. Malgré un premier travail en commun la recherche-action n'a pas réussi à passer de la réflexion à l'action. Un sentiment d'échec est partagé par l'ensemble du groupe de parole *« on était là pour bosser et mettre en place des choses qui servent... on avait assez réfléchi, il fallait agir et ça, ça n'a pas marché »*. Si bien que fin 97, les personnes sans domicile ont quitté le comité technique pour organiser leur propre lieu d'accueil *« La main dans la main »* qui fonctionne toujours. Cette scission a été accueillie de façons diverses par les différents acteurs, mais a suscité un grand courant de sympathie et de soutien dans la ville, d'ailleurs la mairie a soutenu ce projet en leur fournissant un local.

Faute de financement, la recherche-action s'est arrêtée fin 97. Elle a pourtant porté des fruits les structures se connaissent mieux, collaborent mieux et sont plus efficaces dans l'orientation des personnes. Elle a eu également « un impact sur ma façon de travailler » dit le directeur de l'asile de nuit, « j'ai vu que les personnes accueillies avaient quelque chose à dire. Je leur demande maintenant plus leur avis, individuellement... J'avais perdu confiance en mon boulot, en ces gens. J'ai retrouvé confiance en eux, ils peuvent m'apporter autant que moi. Maintenant je leur dis : la solution, c'est vous qui l'avez autant que moi ».

Quant à Gérard : « J'ai la volonté de sensibiliser les gens... Quand on réfléchit à la situation où on se trouve, on ne voit plus les choses de la même façon. Maintenant on se dit : y'a des associations, on va en profiter, en tirer ce qu'on peut. Mais notre avenir est entre nos mains, c'est pas eux qui nous en sortiront, c'est par nos propres moyens qu'on s'en sortira ».

(1) Les deux projets (livret pratique et ouverture de la structure de lit de repos) ont finalement abouti à l'automne 1998.

Mots clés : lutte contre l'exclusion, sans domicile fixe, relations entre les acteurs, accompagnement social, recherche action, solidarité, accueil d'urgence, bénévolat, auto-organisation

Contact : Louis RUSSO, Samu Social, 3, rue Jean de La Fontaine, 42000 Saint-Étienne. Tél. : 33 (0)4 77 33 17 85

Rédacteur : Laurence POTIÉ, 1998/06, actualisé par la note en 1998/11

Producteur : Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion, 18, rue d'Enghien, 69002 LYON. Tél. : 33 (0)4 72 77 50 15
